

Adresse des administrateurs de la commune de Montfort-le-Brutus, qui informe de sa déchristianisation et de ses dons en argenterie et divers métaux, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs de la commune de Montfort-le-Brutus, qui informe de sa déchristianisation et de ses dons en argenterie et divers métaux, lors de la séance du 6 ventôse an II (24 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 405;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32452_t1_0405_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

çais, étendra par-tout son empire. Ces administrateurs républicains félicitent ensuite la Convention nationale sur son immortel décret de l'abolition de l'esclavage, et ils demandent que la peine de mort soit prononcée contre ceux qui seront convaincus d'avoir trafiqué des hommes de couleur; ils demandent aussi un prompt échange des prisonniers.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au ministre de la guerre (1).

[Montfort-le-Brutus, s.d.] (2)

« Citoyens représentants,

Le fanatisme trop longtemps l'appui de la tyrannie est enfin disparu avec elle. La raison est rentrée victorieusement parmi nous, et nous a retiré d'un empire que l'imposture et une crédulité aveugle avoient établies.

Maintenant nos chaînes physiques comme celles de la pensée sont brisées et vont servir d'instruments terribles contre ceux qui nous les ont données.

Vous n'apprendrez pas citoyens représentants avec moins de satisfaction, que nous en avons à vous l'annoncer, qu'un mois a suffi pour opérer la destruction entière du fanatisme, dans notre district. Le chef-lieu n'a pas eu plutôt donné l'exemple que les autres communes, à l'aide d'une proclamation de l'administration, se disputent l'avantage de l'imiter.

Les instruments qui servoient à la superstition dans notre district ont fourni à la monnaie 820 marcs d'argenterie et 475 qui sont prêts à prendre la même route, sans y comprendre plusieurs communes de ce district, qui ont fait elles-mêmes l'offrande de leur argenterie à la Convention. Les cuivres, fers et plombs provenant tant des églises que des maisons d'émigrés sont considérables et offrent les plus grandes ressources à la République.

La loi du 19 juillet 1793, vieux style, n'a pas eu plutôt parlé que 79 053 l. de métal provenant des cloches ont été envoyées aux fonderies.

Ce n'est point, citoyens représentants, avec de telles ressources et l'amour de la liberté qui anime tous les Français qu'il faut parler de trêve avec nos ennemis.

Ces nouveaux cannibales seroient-ils encore assez insensés pour se livrer au vain espoir de soumettre un peuple qui a juré de les exterminer ou de mourir lui-même plutôt que de retomber dans les fers; qu'ils sachent donc que des Brutus, qui ont assuré au peuple une paix scellée du sang des rois, ne capitulent pas avec eux.

Courage, intrépides Montagnards, quand le chemin de l'honneur est ouvert à quinze cent milles hommes, la victoire est certaine comme la destruction des tyrans est inévitable. Tels sont les vœux des habitants du district de Montfort, qui depuis la Révolution ne se sont jamais écartés de l'ordre et de la paix qui font le bonheur d'un peuple libre.

Nous pouvons vous assurer, citoyens représentants que d'après les dispositions que nous leur connoissons, ils préviendront toujours les mesures révolutionnaires, et leur sage prévoyance, en détruisant eux-mêmes le fanatisme si

funeste à l'ordre et à la liberté et l'égalité, en est un sûr garant.

Cependant, citoyens représentants, il est instant pour maintenir ce bon esprit de mettre l'instruction publique en vigueur, le peuple la demande à grands cris et semble s'inquiéter du vuide qui existe, entre la destruction du culte et telles instructions qui doivent le suppléer, les jours de décade. Il faut effacer jusqu'au souvenir d'un gouvernement qui fut le fléau de l'humanité comme celui des vertus.

Nous vous félicitons, citoyens représentants, sur votre décret qui abolit l'esclavage des hommes de couleur, il n'appartenoit qu'à vos mains bienfaisantes à briser leurs chaînes pour les rendre à la liberté; mais, citoyens représentants, peut-être se trouvera-t-il encore des hommes qui, accoutumés au trafic honteux et barbare de leurs semblables se rendront encore coupables de ce crime, que la loi ne prévoit pas. Nous vous demandons donc citoyens représentants, que par une conséquence de cette loi, vous décrétiez que quiconque sera convaincu d'avoir trafiqué des hommes de couleur sera puni de mort.

Une demande que nous avons encore à vous faire et qui n'est pas moins chère à nos cœurs, c'est l'exécution de la loi sur l'échange des prisonniers de guerre qui mangent journellement le pain de nos frères qui sont sous l'empire des despotes. La commune de Montfort qui en a depuis dix mois est dans ce cas si on apportoit plus de retard à l'exécution de cette loi, bientôt le territoire français contiendrait autant d'esclaves que d'hommes libres, ce qui pourroit exposer la Sûreté publique et compromettre la liberté.

C'est dans vos mains, citoyens représentants, que sont les destinées d'un peuple qui n'a qu'à vous bénir de ce que vous avez fait pour lui et dont la reconnaissance égalera le serment qu'il a fait de mourir plutôt que de souffrir qu'on porte atteinte aux lois qui émanent de votre sein ».

BONNIN, CARRÉ, BOCQUET, L. VERGER,
MARANET, LEROUX.

14

La société populaire de Lectoure remercie la Convention du choix qu'elle a fait de la personne du citoyen Dartigoeyte, représentant du peuple dans le département du Gers. Par lui le fédéralisme a disparu et les sociétés populaires ont triomphé. Votre collègue, citoyens-représentants, a attaché le bandeau qui égara nos pères; et ses bienfaits, loin d'être payés par des larmes, n'ont pas même coûté quelques regrets. Ce n'étoit pas assez de nous rendre à la raison, il vient encore de rendre aux assignats cette valeur qu'ils n'eussent jamais dû perdre.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

15

La société républicaine de la commune de Bretenoux, district de Saint-Céré, félicite la Convention nationale sur ses travaux, et l'invite

(1) P.V., XXXII, 187-88. Minute du p.-v. (C 293, pl. 962, p. 31).

(2) C 293, pl. 962, p. 30.

(1) P.V., XXXII, 188. B¹, 6 vent. (suppl¹); J. Sablier, n^o 1161.